

# NORME INTERNATIONALE

# CEI 60904-2

1989

AMENDEMENT 1  
1998-02

---

---

Amendement 1

**Dispositifs photovoltaïques –**

**Partie 2:**

**Exigences relatives aux cellules solaires  
de référence**

(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

IEC 60904-2:1989/AMD1:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/073cd8be-7367-4c00-ae74-8cf64bebd9cb/iec-60904-2-1989-amd1-1998>

*Cette version française découle de la publication d'origine bilingue dont les pages anglaises ont été supprimées. Les numéros de page manquants sont ceux des pages supprimées.*

© IEC 1998 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland  
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: [inmail@iec.ch](mailto:inmail@iec.ch) Web: [www.iec.ch](http://www.iec.ch)



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX

**B**

Pour prix, voir catalogue en vigueur

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 82 de la CEI: Systèmes de conversion photovoltaïque de l'énergie solaire.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
82/182/FDIS	82/191/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 6

### 1 Domaine d'application

*Supprimer «silicium cristallin» de la phrase.*

### 3 Sélection

*Supprimer le premier alinéa et le remplacer par le nouvel alinéa suivant:*

Trois cellules solaires, au minimum, doivent être choisies pour être étalonnées comme cellules de référence de sorte que chaque cellule solaire puisse être comparée au minimum avec deux autres cellules solaires. Leur courant de court-circuit doit varier linéairement avec l'éclairement sur la gamme concernée, comme définie dans la CEI 60904-10<sup>1)</sup>. Leur réponse spectrale doit être telle que les erreurs de mesure des performances dues à un écart dans la réponse spectrale entre chacune des cellules de référence et le spécimen d'essai soient inférieures à  $\pm 1$  %. L'erreur due à un décalage du spectre doit être calculée par la méthode décrite dans la CEI 60904-7<sup>2)</sup>.

Page 10

### 9.3 Boîtier pour cellule individuelle

*Ajouter, après le paragraphe 9.3.4, le nouveau paragraphe 9.3.5 suivant:*

La protection transparente peut incorporer un filtre pour assortir la réponse spectrale de la cellule de référence à celle du spécimen d'essai, à condition que les autres exigences de l'article 3 soient satisfaites.

Page 12

### 10 Précautions relatives aux cellules de référence

*Remplacer la phrase «L'étalonnage des cellules de référence utilisées de manière fréquente doit être vérifié à des intervalles ... même éclairement.» par la nouvelle phrase suivante: «L'étalonnage des cellules de référence utilisées de manière fréquente doit être vérifié par rapport à une cellule de référence stable à des intervalles ne dépassant pas un mois en comparant leurs courants de court-circuit sous le même éclairement.»*

1) CEI 60904-10:1998, *Dispositifs photovoltaïques – Partie 10: Méthodes de mesure de la linéarité.*

2) CEI 60904-7:1995, *Dispositifs photovoltaïques – Partie 7: Calcul de l'erreur de désadaptation des réponses spectrales dans les essais d'un dispositif photovoltaïque.*